

Canada a rapporté à l'automne de 1971 que les investissements de capitaux au Canada étaient très inférieurs aux niveaux nécessaires pour assurer assez d'emplois à la masse ouvrière grandissante. Ces investissements sont encore insuffisants.

C'est ce qui m'amène, monsieur l'Orateur, à la question de confiance. Les entreprises ne répondront comme on s'y attend que lorsqu'un climat de bonne croissance économique aura été restauré au pays. La création d'emplois est directement reliée à l'investissement de capitaux. Pendant bon nombre d'années, un nuage d'incertitude a plané sur les entreprises de notre pays. Il est toujours là dans les domaines des impôts, de la concurrence et de la législation ouvrière ainsi que dans celui des nombreuses interventions non justifiées du gouvernement dans les marchés. Ces incertitudes pèsent beaucoup plus lourdement sur les petites entreprises parce que très peu comptent parmi leur personnel des experts-comptables ou des avocats et qu'elles n'en ont pas les moyens. Qu'est-ce que le budget a offert à la petite entreprise? La correction des erreurs imposées dans le dernier budget.

• (1710)

Le moment n'est-il pas arrivé au Canada d'envisager la création d'une commission royale chargée d'enquêter sur le ministère du Revenu national et de déterminer si la méthode employée par ce ministère dans ses relations avec les petites entreprises est appropriée. Les effets préjudiciables des tracasseries imposées par ce ministère à la petite société sont beaucoup plus importants que pour la grande entreprise. La petite entreprise n'a pas les moyens de se présenter devant les tribunaux pour se défendre contre les demandes de paiement d'impôt. Les ex-fonctionnaires du ministère admettent librement que des cotisations irraisonnables sont souvent imposées au petit propriétaire parce qu'ils savent qu'il ne peut se défendre.

Comme résultat, monsieur l'Orateur, le moral des hommes d'affaires au Canada est bas. Comme la crédibilité du gouvernement est complètement nulle aux yeux du milieu des affaires, je ne peux concevoir rien moins qu'un nouveau gouvernement conservateur progressiste pour relancer le pays et reconnaître que la force et le moral dans le domaine des affaires constituent une partie vitale et intégrale de la collectivité et n'en est pas distincte, que la défense économique nationale exige de développer la force et le moral dans les affaires afin de pouvoir surmonter les assauts concurrentiels de l'entreprise étrangère appuyée par le gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bawden:** Un gouvernement conservateur aurait reconnu le rôle important de la petite entreprise au Canada au titre d'employeur et de force puissante dans la stimulation de l'économie en offrant des mesures positives destinées à encourager les Canadiens à investir dans de telles entreprises.

Un facteur oublié par les ministres du gouvernement et un grand nombre de leurs technocrates est que le terme profit conserve une bonne signification au Canada et que c'est un mot nécessaire à un régime viable de l'entreprise libre. Les profits sont simplement une rémunération pour l'usage du capital, y compris une allocation pour le facteur de risque. Le gouvernement est un partenaire entier de l'entreprise, puisqu'il partage par l'entremise des impôts les récompenses du succès, mais les faillites sont laissées au compte de l'investisseur. Seule une hausse saine des revenus fiscaux nous permettra d'avancer...

*Le budget—M. Walter Smith*

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je remercie le député de sa collaboration.

**M. Walter Smith (Saint-Jean):** Monsieur l'Orateur, je suis vraiment des plus heureux de participer cet après-midi au débat sur le budget, réputé déjà d'une extrémité à l'autre du pays comme un budget pour la famille canadienne. Les députés d'en face ne semblent pas vouloir l'approuver. Je ne m'y attendais pas non plus. Il n'y a là rien de surprenant. Il est clair qu'ils sont décidés à critiquer tout ce que le gouvernement propose.

Je suis heureux d'apprendre que les personnes âgées du pays toucheront une augmentation de leur pension de vieillesse. La pension universelle sera relevée de 15 p. 100, c'est-à-dire à \$100 par mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 1973. Le maximum du supplément de revenu sera porté de \$150 à \$170 pour les particuliers et de \$285 à \$325 pour les couples mariés, ce qui en fait le revenu garanti le plus élevé au monde.

[Français]

Les allocations aux anciens combattants seront d'au moins \$151 pour les célibataires, et de \$257 pour ceux qui sont mariés. Le revenu garanti aux anciens combattants célibataires âgés de plus de 65 ans est porté à \$206, et à \$357 en ce qui a trait aux anciens combattants mariés âgés de plus de 65 ans.

[Traduction]

La réduction d'impôt sur le revenu est de 5 p. 100, le maximum étant de \$500 et le minimum de \$100. L'exemption d'impôt des particuliers passe de \$1500 à \$1600 et, dans le cas des couples mariés, de \$2850 à \$3000. Je suis également heureux d'apprendre qu'à partir de 1973, les exemptions et les taux d'impôt sur le revenu personnel seront rajustés afin de suivre les fluctuations du coût de la vie. Grâce à ces modifications d'impôt, environ 750,000 contribuables canadiens ne figureront plus sur les listes fiscales du gouvernement. Tout cela a pour but d'augmenter le revenu réel et d'améliorer le niveau de vie des Canadiens, d'un bout à l'autre du Canada.

Ce qui est très important, on abolit la taxe fédérale de vente de 12 p. 100 sur tous les vêtements et chaussures de tous genres pour enfants. On abolit la taxe fédérale de vente sur les confiseries, les tablettes de chocolat, les boissons gazeuses, les boissons aux fruits et autres produits alimentaires du même genre. Tous les Canadiens en ont été heureux. On abolit la taxe de luxe de 10 p. 100 sur les articles de toilette et les produits de beauté. On retire la taxe de luxe de 17 p. 100 sur les horloges et les montres, sauf lorsque le prix du fabricant dépasse \$50. Les sociétés recevant la déduction aux petites entreprises ont le droit de réinvestir leurs gains sans restriction. Le gouvernement annoncera d'autres propositions précises pour aider les petites entreprises. Les fermes de famille peuvent maintenant passer de génération en génération sans impôt sur les gains en capital.

J'ai, maintes fois, parlé des grains de provende aux agriculteurs de ma région. A cet égard, les agriculteurs du Québec et des Maritimes sont victimes d'une injustice, car dans ces provinces le prix de grains de provende est beaucoup plus élevé que partout ailleurs au Canada. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre chargé de la Commission du blé ont promis de trouver une solution et de l'annoncer prochainement. Je ne serai pas satisfait tant que l'on n'aura pas trouvé une solution juste.

Le gouvernement fédéral représente tous les Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires. Il est responsable devant tous les Canadiens, non pas simple-